

De : <gilours@orange.fr>
Date : dimanche 12 août 2018 11:53
À : "alain" <alain.dezempte434@orange.fr>
Joindre : ELLE A UNE VOITURE GRISE.pdf
Objet : LA-RECUP-CUCUMULE-GIGI-LA-MOROSE AURAIT-ELLE A DISPO UNE BENALLA FEMELLE ?

MONSIEUR LE MAIRE DE RIVES ALAIN DEZEMPTÉ
AOUT 2018

RENAGE, DIMANCHE 12

Cher Alain,

dans ma newsletter du 9 août 2018, dans laquelle était jointe une pièce intitulée "TAGS & GRAFS", je vous prévenais qu'un énième acte de délinquance avait lieu sur la commune de RENAGE.

Amélie GIRERD la maire de cette ville avait eu le toupet de se targuer un jour que celle-ci en avait moins que votre ville...

Aura-t-elle porté plainte pour montrer aux habitants de sa commune combien elle donne importance à la protection des biens de sa bourgade ?

L'avant dernier virage en épingle menant au lieu-dit LE BANDEAU Z.A. DELA VALLÉE a permis d'épingler celle qui a montré ses talents d'artiste, son flagrant délit et son flagrant délire. Les photos avec zoom sont belles. Indice : elle aime le jaune...

Les clichés montrent une vue plongeante sur une partie de "l'ancienne Grande Fabrique" la bien nommée le 25 mars 2016 par Monsieur le conservateur régional des monuments historiques Frédéric HENRIOT à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et plus particulièrement le 16 mars 2016 "l'ancien réfectoire dit bâtiment Faller" le bien nommé selon l'arrêté du Préfet de cette même Région.

Si aucune plainte n'a été déposée alors il faudrait répondre "oui" à la question posée en objet ?

@ très vite cher Alain et bonne rentrée surtout.

RENAGE

Le projet Cœur de ville présenté aux habitants

ON VA RIRE JAUNE

Y'A TROP DE "ROUGE" FAUT METTRE DU JAUNE



LUNDI 30 AVRIL 2018 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Avant d'imprimer, ayez une pensée pour notre environnement. Les infos et PJ contenus dans ce courriel sont soumises au secret des correspondances privées. A ce titre, celles-ci sont confidentielles, privilégiées et destinées aux seules personnes mentionnées comme destinataires. Si vous n'avez pas cette qualité, nous vous remercions de procéder à la destruction de celui-ci. Les éléments contenus dans ce courriel ne devront pas être divulgués ou copiés sans l'autorisation expresse de leur auteur. MILLE RECONNAISSANCES, MILLE BRAVOS ET MILLE MERCI AUX JUGES DE NOTRE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE POUR AVOIR RELAXÉS ORELSAN ET GUY BEDOS POUR LEURS INSULTES ET LEURS INJURES "SALE PUTE" ET "CONNE". Répondre STOP pour désinscription.